nent l'augmentation de la transpiration cutanée. Cet effet peut être produit par un très-grand nombre de substances dont la nature et le mode d'action sont entièrement différens. La plupart des excitans généraux, certains narcotiques, et les médicamens tempérans eux-mêmes, administrés d'une certaine manière, augmentent souvent la transpiration cutanée, sans qu'on puisse dire qu'ils agissent d'une manière spéciale sur la peau. Ce n'est donc pas de ces substances qu'il doit être fait mention ici, mais seulement de celles qui, quelle que soit la manière dont on les administre, modifient d'une manière plus remarquable et surtout plus importante les fonctions de l'organe cutané, dont elles tendent à diminuer l'aridité et à provoquer la souplesse, lorsqu'à la suite de certaines maladies chroniques cet organe est devenu sec, adhérent aux parties sous-jacentes, et que le poil qui les recouvre en est terne et piqué. Indépendamment de cette action, presque toutes les substances diaphorétiques ont encore la propriété d'agir d'une manière spéciale sur la membrane muqueuse des bronches, et de concourir à donner du ton aux poumons, et par suite à favoriser l'expectoration.

Les principaux médicamens diaphorétiques sont le soufre, l'antimoine et plusieurs de leurs composés, le gaiac et autres bois sudorifiques, la fleur de sureau, la bourrache, etc.

FORMULES DE PRÉPARATIONS DIAPHORÉTIQUES.

N° 72. *Poudre diaphorétique.*

Prenez : Sulfure d'antimoine brut. . 4 onces.
Fleur de soufre. 2 *id.*
Farine de fève ou d'orge. . 8 *id.*

Mélangez, et donnez-en 2 ou 3 onces par jour au cheval dans son avoine.

N° 73. *Electuaire diaphorétique.*

Prenez : Fleur de soufre. . . 1 once.
Crocus d'antimoine . 1 *id.*
Miel. 8 *id.*

Mélangez et administrez en une fois.

N° 74. *Autre avec le kermès.*

Prenez : Kermès. . . . 1 once.
Poudre d'aunée. . 2 *id.*
Miel. 8 *id.*

Mélangez et administrez en une seule fois.

N° 75. *Breuvage diaphorétique.*

Ordinairement on emploie pour cela, soit une infusion de fleurs de sureau, soit une décoction de bourrache.

Je pense qu'il est convenable de mettre ici quelques formules de préparations destinées à être appliquées sur la peau dans le cas de gale ou de dartres, bien que ces préparations n'aient pas de vertu diaphorétique.

N° 76. *Lotion antipsorique.*

Prenez : Chaux vive. . 1 poignée.
Fleur de soufre. 1 *id.*
Eau. . . . 6 pintes.

Faites bouillir le tout dans une mauvaise marmite pendant vingt minutes, passez la liqueur à travers un linge.

N° 77. *Autre d'après M. Lebas.*

Prenez : Feuilles de tabac. . 2 parties.
Sel de cuisine. . . 3 *id.*
Savon. 2 *id.*
Eau commune. . . 32 *id.*

Traitez les feuilles de tabac par décoction ; dissolvez dans décoctum le sel et le savon ; passez et employez tiède.

N° 78. *Pommade antipsorique d'Helmérie.*

Prenez : Graisse de porc. 8 onces.
Soufre sublimé. . . , 2 *id.*
Carbonate de potasse. 1 *id.*

Broyez dans un mortier les deux dernières substances, et incorporez-les exactement dans l'axonge.

N° 79. *Pommade contre la gale des chiens.*

Prenez : Sulfure de potasse. . . . 5 parties.
Savon vert. 4 *id.*
Onguent mercuriel double. 4 *id.*
Axonge. 24 *id.*

Mêlez ces diverses substances pour en former une pommade bien homogène.

§ XIII. — Médicamens rubéfians et caustiques.

Les médicamens *rubéfians* sont ceux qui, appliqués sur la peau, y déterminent la rougeur et les autres symptômes de l'inflammation. Lorsque cette action est plus énergique ou plus longtemps prolongée, la rubéfaction est suivie d'une sécrétion de sérosité qui s'amasse sous l'épiderme, le détache, et détermine la formation de petites ampoules que l'on nomme *phlyctènes;* phénomènes tout à fait semblables à ceux d'une brûlure légère. On donne aux médicamens doués de la propriété de produire ce dernier effet, le nom de *vésicans* ou *épispastiques*. L'eau bouillante, les renoncules, plusieurs euphorbes et ellébores, le grand raifort sauvage, la farine de moutarde et les cantharides, sont les principales substances rubéfiantes ou épispastiques.

On donne le nom de *caustiques,* ou de *cautères potentiels,* aux substances qui, par leur action chimique, désorganisent les parties du corps avec lesquelles on les met en contact. L'action des caustiques est ordinairement locale; ils agissent tous en décomposant chimiquement les tissus sur lesquels ils sont appliqués, en les privant de vie, et en déterminant une sorte de gangrène locale et circonscrite, que l'on nomme *escarre.* Quand cette escarre est formée instantanément, l'inflammation qui la détache ne survient qu'au bout de quelque temps; quand elle n'a lieu que lentement, l'inflammation précède sa formation. Dans tous les cas, la suppuration vient séparer la partie désorganisée de celle où elle siége. Quelquefois, cependant, les substances caustiques peuvent être absorbées et produire des accidens très-graves : l'arsenic est dans ce cas. Les médicamens caustiques sont employés pour cautériser les plaies produites par les animaux enragés ou venimeux, pour détruire les tissus désorganisés, les végétations, les ulcères cancéreux ou farcineux, etc. — Les rubéfiants, au contraire, sont employés dans le but d'attirer et de fixer à l'extérieur une irritation développée sur un organe plus ou moins important à la vie, de faire cesser une douleur intérieure, une sécrétion morbide, etc.

Les principaux médicamens caustiques sont les acides sulfurique, nitrique, hydrochlorique, la potasse caustique, la pierre infernale, le beurre d'antimoine, l'arsenic blanc, le sulfate de cuivre (vitriol bleu), etc.

Il n'y a pas de formules à donner ici; car tous ces médicamens sont employés à l'état de pureté.